Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le
ID : 029-212902639-20260427-D2026_030-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU FINISTÈRE
COMMUNE DE SAINT-SEGAL

Nombre de membres
En exercice : 15
Présents : 14
Absents : 1
Pouvoirs : 1
Pour : 15
Contre : -
Abstention : -

Date de la convocation :
21 avril 2026
Date d'affichage de la convocation :
21 avril 2026
Date de la publication et d'affichage de la délibération :
28 avril 2026

EXTRAIT
REGISTRE DES DELIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

.....

Séance du 27 avril 2026

.....

L'an deux mille vingt-six, le 27 avril à 19 heures, les membres du Conseil Municipal de cette Commune, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal à la mairie de Saint-Ségal, sous la présidence de M. Frédéric DRELON, Maire.

Etaient présents : FREDERIC DRELON, ISABELLE LEJEUNE, JEAN-MARC L'HOURS, ANNAICK MORVAN, DOMINIQUE BLANCHON, YANN BOTREL, MARYVONNE BLONDEAU, MICHEL ADENYS, VIRGINIE SALAUN, KEVIN GENDRON, MARINE MIHALEVICH, ANNETTE LE NEST, REGIS LE SAUX, TANGI GOURLAY
Etaient absents : CLAUDE GUERIN
Procurations : CLAUDE GUERIN à FREDERIC DRELON,
Secrétaire de séance : ANNAICK MORVAN

Délibération N°2026/030
DESIGNATION DES MEMBRES DU CCAS POUR 2026

Madame Annaïck MORVAN, Adjointe au Maire, rappelle que le Centre Communal d'Action sociale est géré par un Conseil d'administration composé du Maire, qui en est le président de droit, et, de 4 membres élus, en son sein, par le Conseil Municipal et de 4 membres nommés par le Maire parmi les personnes non-membres du conseil municipal.

4 élus proposent leur candidature :

- Annaïck MORVAN,
- Jean-Marc L'HOURS
- Annette LE NEST
- Michel ADENYS

Vote : Unanimité

Fait à Saint-Ségal, le 27 avril 2026
Le Maire,

Frédéric DRELON

La secrétaire de séance

Annaïck MORVAN